



REFUS DE REMBOURSEMENT SUITE A UN REFUS DE COLIS

Par **suzyw57**, le **12/12/2012** à **15:30**

Bonjour, j'ai passé commande sur deux sites distincts (La redoute et Rue du commerce.com) par internet. Il se trouve que j'ai changé d'avis avant de réceptionner mes colis, en contactant les services clients on me dit de refuser les colis à leur arrivée, ce que j'ai fait. Cependant cela fait maintenant près de 15 jours que je suis en attente de remboursement car les colis ne sont toujours pas arrivés sur chez l'expéditeur (pour celui rue du commerce quand j'accède au suivi colissimo en ligne il passe tous les jours de la plate forme champagne à la plate forme rhone donc il y a un problème mais la poste ne peut rien faire pour moi étant donné que je ne suis pas l'expéditeur et le site comme il n'a pas reçu le colis, bien que ce soit stipulé refus du colis sur le suivi en ligne refuse de me rembourser). Que dois-je faire? Je voudrai récupérer mon argent et me faire rembourser sur ces deux sites car je suis de bonne foi.

Merci d'avance.

Cordialement.

Suzy WEBER